



FICHE DE PRÉSENTATION

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

1. Les engagements internationaux en matière de développement durable

Le 25 Septembre 2015, lors du Sommet sur le développement durable le, les États membres de l'ONU adoptaient un **nouveau programme de développement durable**, qui comprend un ensemble de **17 objectifs mondiaux**, déclinés en **169 cibles**, pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Ce programme se base sur les 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000. En 2015, des progrès significatifs ont certes été réalisés vers la réalisation de ces Objectifs, ce qui témoigne de la valeur d'un programme unificateur étayé par des objectifs et des cibles. Cependant, malgré ces progrès, la pauvreté reste un fléau mondial.

Les Objectifs de développement durable (ODD) ainsi adoptés, qui doivent donc permettre de poursuivre les efforts entamés avec les OMD, peuvent être schématisés comme suit:



2. Leur mise en œuvre au niveau local

Afin de permettre à ces ODD de se voir concrétisés d'ici à 2030, il est essentiel que chacun d'entre eux soit mis en œuvre à l'échelle locale. Il s'agira donc de les "**localiser**", c'est-à-dire de décentraliser les compétences et ressources qui permettront de garantir non seulement leur mise en œuvre, mais aussi leur suivi. **La mise en œuvre locale sera donc cruciale** pour que les gouvernements locaux puissent

déployer leur potentiel et faire de ces objectifs une réalité sur le terrain. Comme l'a fait remarquer le Maire de Bogotá, Gustavo Petro, à New York: *"Les solutions techniques sont la partie la plus simple des politiques de développement durable. Ce qui est plus difficile, c'est la prise de décision politique et la confrontation avec les intérêts établis qui nous empêchent de changer. C'est aux communautés que revient l'impulsion du changement."*

3. Les premiers outils

Bien sûr, ces 17 ODD peuvent sembler très distants des préoccupations quotidiennes des communes, qui doivent souvent contourner mille et une difficultés de terrain. C'est ainsi que la fédération mondiale de villes, Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), a dans la foulée réalisé une **boîte à outils** intitulée *"Les Objectifs de développement durable: ce que les gouvernements locaux doivent savoir"*. Celle-ci se veut un premier pas vers la "localisation" des ODD, et explicite ainsi comment et en quoi chacun des 17 ODD concerne le travail usuel des autorités locales, tout en soulignant également le lien entre ceux-ci et les autres défis globaux auxquels elles sont confrontées, tels que le changement climatique ou l'urbanisation. Il ne s'agit pas ici d'un guide rigide ou de solutions toutes faites, mais plutôt d'une plateforme qui rassemble les expériences, mécanismes et instruments adaptables qui portent sur divers problèmes de développement et peuvent être utilisés dans des environnements hétérogènes et complexes.

4. Les ODD comme fil conducteur de la coopération internationale

Les autorités locales et régionales, via leurs associations représentatives, se sont engagées à jouer leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de ces objectifs mondiaux. Tel est aussi le cas de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, notamment au travers du **Programme de Coopération internationale communale**, dans le cadre duquel les communes wallonnes et leurs partenaires se doivent de réfléchir leurs futures actions à la lumière de ces nouvelles orientations, essentielles pour un mieux-être de tous, et d'en rendre compte au niveau (multi)-national. C'est ainsi que l'UVCW a activement contribué au premier [Rapport volontaire national](#) belge, relevant le plus exhaustivement possible les diverses cibles auxquelles les villes et communes, au travers de leur participation au Programme de Coopération internationale communale, peuvent contribuer dans la mise en œuvre des ODD.

A RETENIR:

1. **17 ODD COMME SUITE AUX OMD, DÉCLINÉS EN 169 CIBLES**
2. **UNE "LOCALISATION" INDISPENSABLE ET DES OUTILS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT POUR CE FAIRE**
3. **UNE OBLIGATION DE TOUS DE CONTRIBUER À L'ATTEINTE DE CES ODD**

POUR PLUS D'INFORMATION:

- sur les [ODD](#)
- sur la [boîte à outils](#)
- sur le [Rapport national volontaire belge](#)
- sur le [Programme de Coopération internationale communale](#)